



Versailles, le 7 décembre 2016

## NOTE AUX RESIDENTS

### IMPORTANT

#### Objet : Stationnement dangereux et abusif

Madame, Monsieur,

**Nous attirons votre attention sur le stationnement abusif dans les parties interdites aux endroits matérialisés qui constitue un danger pour les piétons et les autres automobilistes, notamment dans les virages et intersections.**

**Nous avons donné des instructions précises aux services de sécurité de la résidence afin de requérir la Police Municipale pour verbaliser et enlever en fourrières les véhicules des contrevenants.**

Nous rappelons aux propriétaires d'emplacements de parking de privilégier le stationnement de leurs véhicules sur leurs parkings afin de faciliter le stationnement extérieur.

**Enfin, nous vous demandons de circuler lentement à l'intérieur de la résidence et de ralentir au niveau des virages et des intersections.**

Persuadés de l'intérêt que vous porterez à ces informations, nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Syndic

**Gestion de copropriété - Gestion locative - Location - Vente**

FONCIA FRANCO SUISSE SAS au capital de 50 000 € - 582 098 026 RCS Paris  
Siège social : 70, rue Saint Lazare - CS 70 000 - 75427 PARIS CEDEX 09 - Tél. : 01 53 04 15 15  
Carte professionnelle délivrée par la Préfecture de Police de Paris - Gestion n° 3773

Garant financier : CEGC - 128, rue La Boétie - 75378 Paris Cedex 08 - N° TVA intracommunautaire : FR 83 582 098 026